

# Quels perspectives d'entretien pour le marais Jean Varenne ?

## Comment conserver le bénéfice des travaux réalisés à l'avenir ?

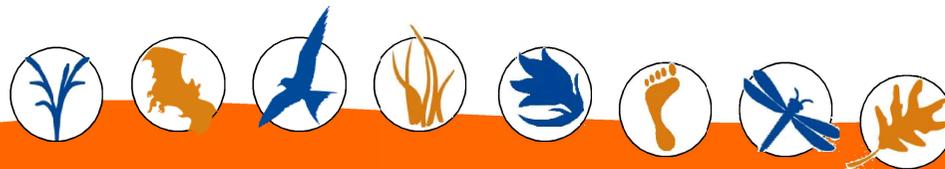
Avec le soutien de :

*Comité consultatif de gestion – 15 octobre 2014*



# Quelle gestion mettre en œuvre ?

- **Plusieurs questions se posent :**
  - Quelle technique mettre en œuvre ?
  - Quel coût peut être supporté ?
  - Qui pour assurer la gestion du site



# Le Brulis

- **Coût**
- **Respect de la gestion traditionnelle du marais.**
- **Mise en œuvre technique assez aisée**

- **Mise en œuvre aléatoire, liée aux conditions d'humidité.**
- **Contraintes réglementaires ?**
- **Utilisable sur l'ensemble des secteurs du marais, mais pas forcément souhaitable sur tous.**

- **Solution intéressante à mettre en œuvre avec la société de chasse communale.**
- **Prévue en attendant une solution plus durable en 2015 après définitions des zones prioritaires d'intervention.**



# La fauche

- **Respect des exigences de la végétation sur certaines portion du marais.**
- **Exportation de la matière.**
- **Valorisation agricole envisageable à terme.**
- **Si valorisation agricole : coût**

- **Coût si hors valorisation agricole.**

- **Solution la plus intéressante pour favoriser le développement et l'extension des habitats intéressants sur le marais**
- **Solution favorable pour le développement des populations d'azuré de la sanguisorbe.**



# Le broyage

- **Maintien des milieux ouverts sur le site.**
- **Coût moins important que la fauche avec exportation.**

- **Coût reste important**
- **Solution compatible avec la mégaphorbiaie, mais pas avec la gestion des prairies.**
- **Pas de valorisation des résidus de coupe qui restent sur place.**

- **Solution compatible avec la fauche et pouvant être utilisé sur certaines parties du marais pour limiter les coûts tout en maintenant une gestion écologique du marais.**



# Le pâturage

- **Coût**
- **Valorisation agricole du site.**
- **Gestion adaptée pour certains habitats écologiques du marais.**

- **Réflexion à mener en cas de mise en œuvre de cette mesure pour préserver l'azuré de la sanguisorbe.**
- **Qui ???**

- **Solution à mettre en œuvre avec les 3 autres.**
- **Le vrai problème reste de trouver l'exploitant potentiel et d'évaluer le potentiel agronomique du site.**



# Les fossés

- **Beaucoup de fossés créés dans le cadre des travaux de restauration.**
- **Potentiel écologique intéressant dans ces « mares linéaires »**
- **Développement rapide de la végétation dans ces espaces.**
- **Pour maintenir une fonctionnalité, nécessité de mettre en œuvre une gestion régulière.**
- **Il n'existe pas, dans ce cas, de solutions « économiques »**



# Quels sont les financements possibles ?

- **La plupart des solutions de gestion évoquées ont un coût. Dans ces conditions comment les mettre en œuvre ? Qui pourrait participer financièrement ?**
  - L'état
  - L'Europe
  - Agence de l'eau Loire Bretagne
  - Conseil général de l'Indre
  - Région Centre



# Qui pour assurer l'entretien ?

- **Les travaux de restauration ont été assurés par deux organismes :**
  - La fédération de pêche de l'Indre.
  - Le syndicat de la Théols.
- **Solution ayant facilité la mise en œuvre des travaux.**
- **Faut-il faire le choix d'une solution comparable pour la gestion du marais ?**
  - Choix d'une structure unique dépositaire de la gestion (Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre, Commune, association de chasse...)
  - Choix se portant sur les initiatives des propriétaires ou locataires du site



# Le Cen Centre

- ✓ **ONG**, Association loi 1901 créée en 1990
- ✓ Protection de la Biodiversité et de l'environnement
- ✓ Initiative privée mais missions d'intérêt général
- ✓ Conservatoire agréé au titre de l'article L.414-11 du code de l'environnement le 6 mai 2013

## Sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur flore, leur faune, leur qualité paysagère ou géologique

- ➔ Le Cen Centre est un organisme à but non lucratif.
  - ✓ Plus de **3 340 ha** préservés répartis en **104** sites
  - ✓ Une association professionnalisée de 29 salariés, 70 bénévoles actifs
  - ✓ **2 M€** de budget consolidé
- ➔ Le Cen centre est affilié à la **Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**.

Les 29 Conservatoires régionaux et départementaux protègent et gèrent sur le territoire français 79 000 ha sur plus de 1 800 sites.



# Les axes de travail

**CONNAITRE**   **PROTEGER**   **GERER**   **VALORISER**

- 1 - CONNAITRE**  
✓ Expertises scientifiques préalables à la préservation d'espaces
- ✓ Réalisation de plans de gestion et de suivis écologique sur sites
  - ✓ Contribution aux inventaires de Biodiversité

- 2 - PROTEGER**  
✓ Création d'un réseau privé d'espaces préservés par maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion)
- ✓ Animation de territoires en accompagnement des politiques environnementales de l'État et des Collectivités territoriales

- 3 - GERER**
- ✓ Gestion intégrée des espaces naturels

- 4 - VALORISER**  
✓ Éducation à l'environnement et sensibilisation à la préservation de la Biodiversité



# Les sites en maîtrise d'ouvrage

**Un réseau de sites : 104 sites – 3 300 km<sup>2</sup>**  
**Représentatif des enjeux de bioclimat**

La Loire et ses affluents

Les pelouses sèches,

Les tourbières et marais alcalins,

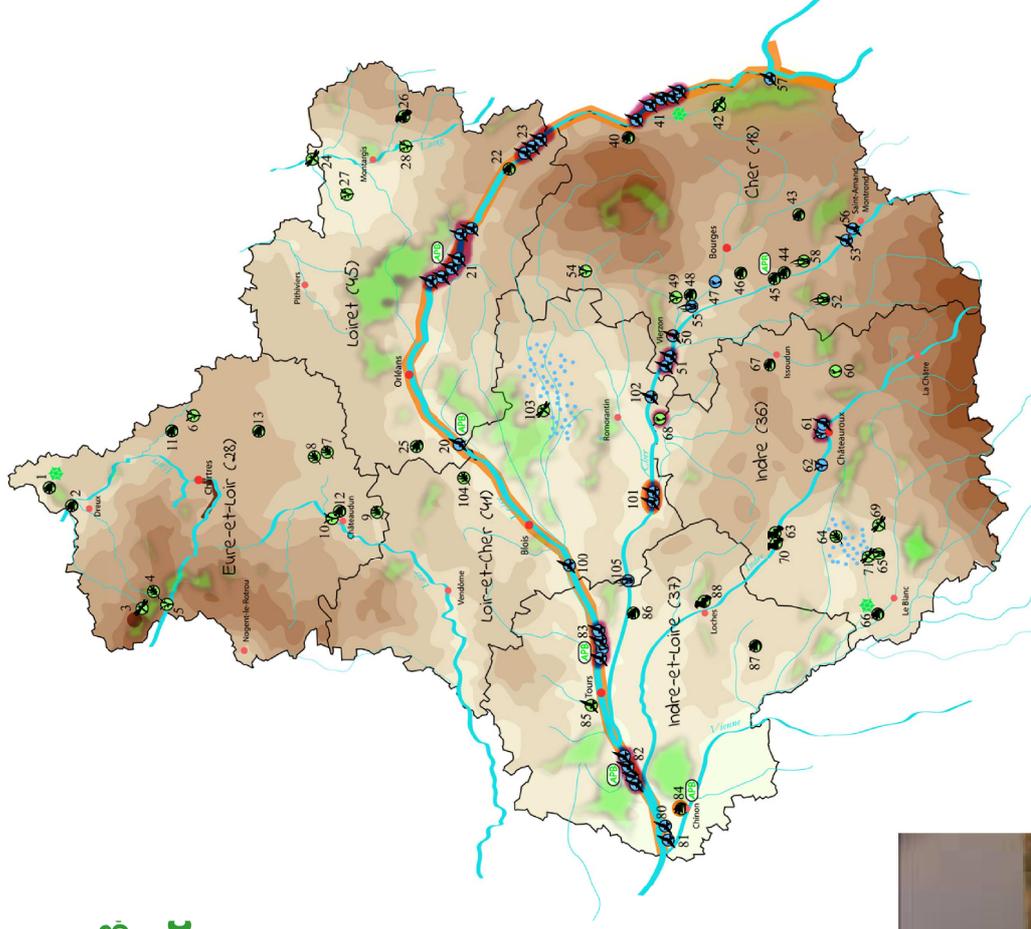
Les prairies humides,

Des étangs,

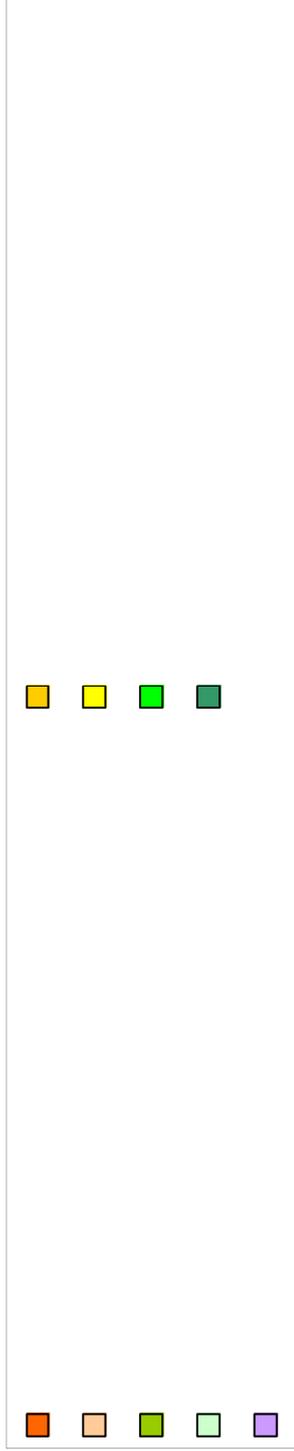
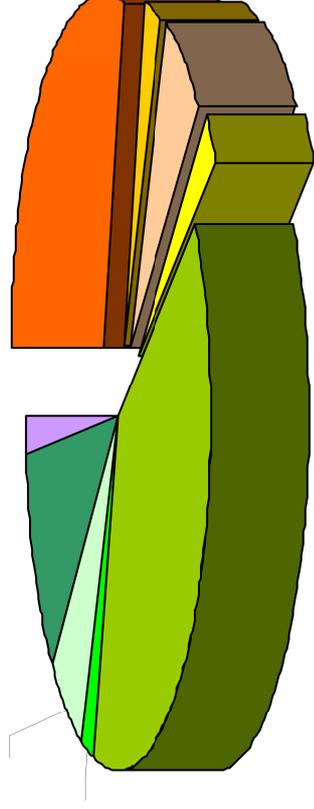
Espaces phares :

Chiroptères

Outarde...



# Les sites en maîtrise d'ouvrage



# Le Conservatoire

- **Confier les terrains en gestion au Conservatoire ne résous pas les problèmes de financement.**
- **Il permet essentiellement de confier les responsabilités de la gestion ET de la recherche des financements à ce dernier.**
- **Confier le marais en gestion au Conservatoire ne correspond pas à une privation de l'espace pour les habitants de Thizay, pour les usagers et les propriétaires du marais. Il s'agit d'un partenariat.**
- **Les activités en place aujourd'hui sur le site se poursuivent à l'identique.**
- **Création d'un organe de concertation pour discuter des actions et de la première d'entre elle, la rédaction du plan de gestion du site cadrant les interventions pour les années à venir.**

